

Chronique du MDA

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Universités du 3^e âge en Suisse



La fondation d'Universités destinées aux personnes du troisième âge, dès 1973, est due à Pierre Vellas, professeur à l'Université de Toulouse.



Président d'honneur de l'Association internationale des U3A, le voici participant au congrès qui s'est tenu à Neuchâtel cet automne.

On lui a demandé de préfacier un ouvrage qui paraîtra au début de l'an prochain:

Universités du troisième âge en Suisse

Édité par M. René Jeanneret, ce volume de quelque 200 pages fait le point sur les expériences réalisées jusqu'à maintenant. En une quinzaine de chapitres, les auteurs, suisses et étrangers, ont cherché non seulement à justifier le phénomène des U3A et leur rôle dans la société contemporaine, mais encore à mettre en évidence les lignes de force de cette entreprise dans notre pays.

Sortie de sa tour d'ivoire, l'institution universitaire se trouve face au défi de l'ouverture vers la formation permanente. Cet ouvrage doit aider à y répondre.

Un bon de souscription paraîtra dans le prochain numéro d'«Aînés».

A. B.

Assurance pour la Vieillesse

Rentes viagères garanties par l'Etat de Genève...

un rendement élevé pour votre 3^e pilier

Lors de la conférence du 27 septembre dernier, les responsables de l'Assurance pour la Vieillesse ont présenté à la presse les caractéristiques de cette assurance:

Sur la base d'un capital versé par ses adhérents, soit en une seule fois, soit sous forme de primes périodiques, l'Assurance pour la vieillesse verse à ceux-ci une rente mensuelle, à un âge convenu d'avance et jusqu'au décès. Contrairement au placement bancaire, le capital versé à l'institution lui est définitivement acquis. Mais pour cette raison même il porte des intérêts beaucoup plus élevés: 6, 7, 8% voire davantage selon l'âge d'entrée.

Chacun peut y adhérer puisque l'âge, le sexe, l'état de santé ou la nationalité ne jouent pas de rôle dans le processus d'admission.

Institution sans but lucratif, l'Assurance pour la vieillesse est gérée par une Commission administrative de 11 membres placée sous la surveillance du Conseil d'Etat, dont 3 sont nommés par lui et 6 par le Grand Conseil.

Notons encore que l'institution entend offrir prochainement de nouvelles prestations dans le cadre de la loi sur la prévoyance professionnelle, notamment la constitution d'un 2^e pilier pour les indépendants, commerçants et artisans.

Pour tout renseignement ou demande de documentation:

Assurance pour la vieillesse
11, place du Molard
1204 Genève, tél. 022/28 10 63

H. Maillard

CHRONIQUE
DU

MDA

TIVOLI 8
LAUSANNE
TÉLÉPHONE (021) 23 84 34

En vue de Noël...

Fête familiale, dimanche 16 décembre 1984

Soucieux de créer des liens entre les générations, nous vous proposons, pour notre dernière excursion de l'année, une sortie familiale. Vous êtes naturellement les premiers concernés, mais vos enfants, vos petits-enfants ou, tout simplement, vos connaissances, sont les bienvenus.

Nous avons demandé leur collaboration aux CFF et avons obtenu une faveur importante quant au prix, lequel sera valable pour le départ de n'importe quelle gare. Cette journée sera agrémentée par des enfants. C'est un plaisir de vous annoncer la participation du chœur d'enfants «Les Baladins», qui réunit une cinquantaine de petits chanteurs. «Les Baladins» doivent leur renom à leur fondateur, M. Camille Clément. En 1978, pour la soirée du chœur mixte qu'il dirige, il décide de faire chanter ses six enfants. Vu le succès, il souhaite fonder un groupe d'enfants de 6 à 12 ans. Toutes les espérances sont dépassées: vingt-cinq filles et garçons s'annoncent.

«Sachez que lorsque les enfants chantent, rien ne meurt, car l'enfance est toute une vie puisqu'elle en donne la clé. Chanter, c'est envoyer aux quatre vents du ciel de l'allégresse et de la lumière.» (Camille Clément)

Le 16 décembre, les enfants se produiront autour d'un sapin illuminé, qui nous annoncera l'approche de Noël.

Pour compléter cette fête familiale, nous entendrons aussi une fanfare du terroir dont nous serons les hôtes.

Un petit cadeau sera remis à chaque participant. Nous espérons vous rencontrer nombreux. Repas compris.

Prix: dès Lausanne

| | |
|---------------------------|----------|
| 1/1 | Fr. 63.— |
| Abt 1/2 | Fr. 54.— |
| Enfants 12/16 ans | Fr. 45.— |
| Enfants 6/12 ans | Fr. 38.— |
| Enfants de moins de 6 ans | Fr. 12.— |

Nouveau: prix valables de votre gare. Les tickets de places pour le train spécial dès Lausanne et les billets de raccordement gratuits pour rejoindre Lausanne vous parviendront 4 jours avant le départ. Les autres billets vous seront remis dans le train.

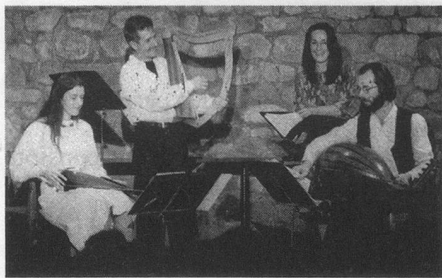
Possibilité d'accepter les «cartes journalières»: Fr. 43.—.

Midi-Rencontres de décembre

Nos dernières rencontres de l'année auront lieu dans une ambiance particulière.

A part le repas de «fête», nous avons pu nous assurer la participation de «L'Ensemble Athanor», composé de:

Catherine Berthet, chant; Michael Leonhardt, chant, harpe médiévale; Laurent Aubert, luth, guiterne, tympanon, orgue portatif, percussions; André Jéquier, flûte à bec, traverso; Emmanuelle Thornton-Bolle, vielle à archet, rebec.



(Photo Yves Burdet)

Les musiciens du XIV^e siècle finissant se livrèrent à une expérimentation enthousiaste de nouvelles possibilités techniques dans le domaine des rythmes. Ils agrémentèrent leurs mélodies, parfois étranges mais toujours séduisantes, par des rythmes inattendus dont la superposition crée des effets sonores chatoyants. On entendra des vinelais, des rondeaux, etc. Un style gai et original. La musique du plaisir par la surprise, musique de la surprise pour le plaisir.

Prix: concert + repas Fr. 30.—.

Lausanne

Mardi 11 décembre 1984, à 17 heures, Hôtel de la Navigation, avenue de la Harpe 49.

Inscription: Tivoli 8, 1007 Lausanne.

Il suffit de verser la somme correspondante au CCP 10-11936, en mentionnant au dos du coupon «Midi-Rencontre Lausanne».

Sonceboz

Mercredi 12 décembre 1984, à 12 heures, à l'Hôtel de la Couronne.

Inscription: Verser la somme correspondante au CCP 10-11936, en mentionnant «Midi-Rencontre Sonceboz». Responsable: M. Botteron, tél. 032/91 28 04.

Neuchâtel

Jeudi 13 décembre 1984, à 17 heures, au Restaurant «Le Faubourg», faubourg de l'Hôpital 65.

Inscription: tous les jeudis matins au Centre de rencontre, rue de l'Hôpital 10 (2^e étage), de 9 h. à 11 h. 30, tél. 038/24 56 51, ou auprès du responsable M. W. Dubois, tél. 038/25 54 17.

Genève

Vendredi 14 décembre 1984, à 17 heures, Restaurant du «Cercle de l'Espérance», route de la Chapelle 8 (quartier des Eaux-Vives).

Inscription: Verser la somme correspondante au CCP 10-11936, en mentionnant au dos du coupon «Midi-Rencontre Genève», ou téléphoner le vendredi matin de 9 h. à 11 h. 30, tél. 022/29 99 29.

Théâtre

Lausanne

Dimanche 6 janvier 1985, à 15 heures, au Théâtre de Beaulieu:

Carmen. Prix Fr. 16.—, à commander au Théâtre municipal. Les personnes non-membres MDA sont priées de s'adresser à notre bureau.

Mercredi 2 janvier 1985, à 15 heures, au Théâtre municipal: «**Chat en poche**», de Georges Feydeau. Exceptionnellement: location au bureau du MDA, avenue Tivoli 8, 1007 Lausanne. Prix Fr. 8.— (membres MDA).

Centre dramatique de Lausanne (CDL)

Mercredis 5 décembre, 12 décembre et 9 janvier, à 19 heures

«**Mères, saintes et catins**». Location au CDL: s'adresser au Casino de Montbenon, tél. 021/20 60 70 (quinze jours avant la première représentation, ou prendre son billet à l'entrée du Théâtre de Vidy le jour même).

Fr. 10.—.

Dimanche 2 décembre 1984, à 15 heures, au Théâtre municipal

«**Quadrille**» de S. Guitry. Karsenty. Fr. 16.— pour membres MDA. Location au Théâtre. Les non-membres sont priés de s'adresser au MDA.

Genève

Matinées

Mercredi 5 décembre ou jeudi 6 décembre 1984: «**Gigi**», de Colette, par les Galas Karsenty. Fr. 4.— le billet.

Grand Casino. S'adresser au tél. 021/23 84 34, MDA, Lausanne.

Samedi 29 décembre ou lundi 31 décembre 1984: «**Hello Dolly!**», de Jerry Herman, par les Tréteaux lyriques. Fr. 4.— le billet. **Grand Casino.** S'adresser au MDA.

Le chien, notre ami?

Les chiens prennent une place de plus en plus importante dans l'espace de la cité et dans la vie des groupes humains. Mais de quelle(s) place(s) s'agit-il? Quel(s) rôle(s) cet animal est-il amené à jouer au sein de la famille citadine ou auprès des personnes que l'âge ou les circonstances contraignent à vivre en solitaires?

Le professeur Maurice Jeannet entreprend avec ses étudiants, à l'Université de Lausanne, et avec des aînés, une recherche à ce propos. Conduite en petits groupes de personnes intéressées à mieux comprendre la place et le sens que prend le **chien dans la vie de la cité**, cette recherche étudiera les problèmes qu'il peut poser à la collectivité, à imaginer peut-être des éléments de connaissance propres à esquisser une solution.

Les personnes intéressées peuvent se joindre à un tel groupe en s'annonçant au bureau du MDA, avenue Tivoli 8, 1007 Lausanne.